Hans
& associés Commissaires aux Comptes

ASSOCIATION ECOLE JULES RICHARD

21 rue Carducci

75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Hans & associés Audit
2 Square du Château - BP 80044 - 67301 Schiltigheim Cedex
Tél. +33 3 88 81 21 12 - Fax +33 3 90 20 89 62 - Email : info@hans-audit.fr
SAS au capital 148 800€ - RCS Strasbourg
SIRET 342 659 257 00048 - TVA FR 10 342 659 257
www.hans-associes.fr

ASSOCIATION ECOLE JULES RICHARD

21 rue Carducci

75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ECOLE JULES RICHARD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

1. OPINION

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

- dans la partie « Changements de méthodes comptables et de présentation » concernant l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 entrainant des changements de comptabilisation et de présentation.
- dans la partie « Faits caractéristiques de l'exercice », qui précise que la situation financière de l'association reste fragile mais la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause grâce au soutien du Groupe SOS.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Ces appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AU COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Schiltigheim, le 4 juin 2026

HANS & ASSOCIES AUDIT

V. I

Vincent ROECK
Commissaire aux Comptes

ANNEXE :
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ecole Jules Richard
75019 Paris

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	4 296	4 296				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	139 753	121 318	18 435	27 099	8 664-	31.97-
	Installations techniques, matériel et outillage	1 453 906	1 419 977	33 929	47 816	13 887-	29.04-
	En cours, avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations	15		15	15		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 714		2 714	1 928	786	40.74
	Total II	1 600 683	1 545 591	55 092	76 858	21 765-	28.32-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	143 860	10 227	133 632	131 127	2 506	1.91
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	228 475		228 475	233 380	4 906-	2.10-
	Charges constatées d'avance (2)	18 390		18 390	21 634	3 244-	14.99-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	32 025		32 025	142 207	110 182-	77.48-
	Total III	422 750	10 227	412 522	528 348	115 826-	21.92-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(IV)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 023 433	1 555 818	467 615	605 206	137 591-	22.73-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an 365 626

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

Ecole Jules Richard
75019 Paris

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	460 708-	115 034-	345 674-	300.50-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	162 113-	345 674-	183 561	53.10
	Situation nette (sous total)	622 821-	460 708-	162 113-	35.19-
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	622 821-	460 708-	162 113-	35.19-
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques	65 680	70 212	4 532-	6.45-
	Provisions pour charges				
	Total IV	65 680	70 212	4 532-	6.45-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	580	772	192-	24.87-
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	110 379	166 047	55 668-	33.53-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	41 208	54 776	13 568-	24.77-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	699 964	618 276	81 688	13.21
	Produits constatés d'avance	172 625	155 832	16 793	10.78
	Total V	1 024 756	995 702	29 054	2.92
	Écarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	467 615	605 206	137 591-	22.73-
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	429 756	995 702		
	(2) Dont emprunts participatifs				

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

Ecole Jules Richard
75019 Paris

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	279 421	301 318	21 897-	7.27-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	330 573	438 849	108 276-	24.67-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public		3 300	3 300-	100.00-
Dons manuels	4 920		4 920	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	340 000	35 065	304 935	869.63
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	100 359	164 885	64 526-	39.13-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	9 366	2 538	6 827	268.95
Total I	1 064 639	945 956	118 683	12.55
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	610 785	567 752	43 033	7.58
Aides financières	17 163		17 163	
Impôts, taxes et versements assimilés	23 647	13 416	10 231	76.26
Salaires et traitements	220 292	416 705	196 414-	47.13-
Cotisations sociales	90 309	119 538	29 229-	24.45-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 551	24 156	1 606-	6.65-
Dotations aux provisions	1 801	131 002	129 201-	98.63-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	240 206	6 896	233 310	NS
Total II	1 226 752	1 279 464	52 712-	4.12-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	162 113-	333 508-	171 395	51.39

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Ecole Jules Richard
75019 Paris

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation	1	30	30-	98.35-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions	5 730		5 730	
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	5 731	30	5 700	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		5 730	5 730-	100.00-
Intérêts et charges assimilées		6 387	6 387-	100.00-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	5 730		5 730	
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	5 730	12 117	6 387-	52.71-
2. Résultat financier (III-IV)	1	12 086-	12 087	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	162 113-	345 594-	183 482	53.09
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		80	80-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		80-	80	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 070 369	945 986	124 383	13.15
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 232 482	1 291 660	59 178-	4.58-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	162 113-	345 674-	183 561	53.10

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

Ecole Jules Richard

21 rue Carducci

75019 Paris



ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ALLIANCE GESTION
379 C Avenue Du President
Wilson -
93210 LA PLAINE ST DENIS
01 58 30 55 55

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 467 614.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 064 638.61 Euros et dégageant un déficit de 162 112.97- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Ecole Jules Richard, est une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 dont le siège social est situé au 21 Rue Carducci - 75019 PARIS.

Elle a été créée le 16 Juillet 1923 et a pour but d'assurer la formation aux :
- technologies les plus évoluées comme la licromécanique, la microtechnique, l'électronique et l'informatique ;
- mutations industrielles.

L'établissement a rejoint le Groupe SOS en mars 2022 suite à des difficultés financières liées à la souscription abusive de contrats de location de matériels.

La situation financière de l'association reste fragile mais la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause grâce au soutien du Groupe SOS.

Le financement de besoin de trésorerie continue d'être assuré par le Groupe SOS via les associations :
- Groupe SOS Jeunesse qui a versé 405 K€ entre août 2025 et décembre 2025 en plus des 160 K€ déjà versés précédemment ;
- Groupe SOS Transition Ecologique et Territoires qui a octroyé 300 K€ entre le 3 avril 2024 et le 25 juillet 2024 ;
- Germinal EITI qui versé 50 K€ le 28 février 2024 en plus des 20 K€ versés le 24 novembre 2023.

En 2025, Groupe SOS Jeunesse a transformé une partie de ses avances de trésorerie en aide financière à hauteur de 340 K€.

Le total des avances de trésorerie inscrit au passif de l'Ecole Jules Richard s'élève à 595 K€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

a) Changements de méthodes comptables et de présentation empêchant la comparaison :

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et le règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025.

Les principaux impacts de ce changement de réglementation sont les suivants :

- Redéfinition stricte de la notion de résultat exceptionnel. Désormais, seuls sont classés en résultat exceptionnel :
o Les produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel, dont les conséquences sont susceptibles d'influencer le jugement porté sur le patrimoine, la situation financière ou le résultat de l'entité ;
o Les écritures d'origine purement fiscale, telles que prévues par les règlements de l'ANC ;
o Les corrections d'erreurs lorsque leur traitement n'est pas imputé sur les capitaux propres.

- Suppression de la technique du transfert de charges.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

- Modification de la présentation des états financiers (Bilan, compte de résultat et annexe), dont les principaux impacts sont les suivants :

Bilan :
o Les frais d'établissement sont désormais exclus de l'actif immobilisé et sont désormais présentés dans une rubrique à part entière.
o Les charges constatées d'avance sont présentées dans la catégorie des créances alors qu'elles étaient présentées en bas de bilan.

Compte de résultat :
o Les cessions d'actifs incorporels et corporels antérieurement constatées en résultat exceptionnel impactent désormais le résultat d'exploitation sur la ligne " Produits des cessions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles " pour le prix de cession, et la ligne de charges " Valeurs comptables des Immobilisations Incorporelles et Corporelles cédées " pour la valeur nette comptable sortie.
o Les cessions d'actifs financiers antérieurement constatées en résultat exceptionnel impactent désormais le résultat financier sur la ligne " Produits des cessions d'Immobilisations Financières " pour le prix de cession, et la ligne de charges " Valeurs Comptables des Immobilisations Financières cédées " pour la valeur nette comptable sortie.
o Les amortissements des actifs mis au rebut antérieurement constatés en résultat exceptionnel sont désormais présentés sur la ligne " dotations aux amortissements " du résultat d'exploitation.
o Les transferts de charges qui étaient constatés sur la ligne " Reprises sur Provisions (et amortissements) " du résultat d'exploitation sont désormais présentés sur la ligne des autres produits d'exploitation pour la part des remboursements d'assurance ou viennent en déduction des postes de charges auxquels ils correspondent (par exemple en diminution du poste " Salaires & Traitements " pour la part des avantages en nature).
o Les quotes parts de subventions virées au compte de résultat qui impactaient les autres produits d'exploitation (et le cas échéant les produits exceptionnels pour les immobilisations sorties) sont désormais présentées au sein des Produits de Tiers Financeurs - Subventions d'exploitation.

b) Changement d'estimation comptable :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Engagements à réaliser sur fonds dédiés :

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement C.R.C. n°99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Au 31 décembre 2025, il n'y avait aucun engagement à réaliser sur fonds dédiés.

Dons :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les dons manuels sont comptabilisés dans les comptes 75411000.

Au titre de l'exercice 2025, le montant total des dons perçus par l'Ecole Jules Richard se monte à 4 920,00 €uros.

Participation dans des Groupements :

L'Ecole Jules Richard, membre du GIE Alliance Gestion, est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres d'Alliance Gestion.

Au 31 décembre 2025, le passif d'Alliance Gestion répondant au critère ci-dessus s'élève à :

Dettes financières : 3 682 538 €
Dettes d'exploitation : 9 020 986 €
Autres dettes : 3 889 448 €
TOTAL : 16 592 972 €

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

Au cours de l'exercice 2025, la participation de l'Ecole Jules Richard à l'ensemble des charges d'Alliance Gestion a été de 0,33 %.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 296		
Installations générales agencements aménagements des constructions	139 753		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 387 326		
Installations générales agencements aménagements divers	18 776		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 673		
Emballages récupérables et divers	13 132		
Immobilisations corporelles en cours	17 163		
TOTAL	1 610 821		
Autres participations	15		
Prêts, autres immobilisations financières	7 658		786
TOTAL	7 673		785.58
TOTAL GENERAL	1 622 790		785.58

Ecole Jules Richard
75019 Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 296	4 295.82
Installations générales agencements aménagements constr.			139 753	139 752.65
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 387 326	387 325.65
Installations générales agencements aménagements divers			18 776	18 775.64
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			34 673	34 673.15
Emballages récupérables et divers			13 132	13 131.54
Immobilisations corporelles en cours		17 162.74		
TOTAL		17 162.74	1 593 659	593 658.63
Autres participations			15	15.00
Prêts, autres immobilisations financières		5 730.04	2 714	2 713.63
TOTAL		5 730.04	2 729	2 728.63
TOTAL GENERAL		22 892.78	1 600 683	600 683.08

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 296			4 296
Installations générales agencements aménagements constr.	112 654	8 664		121 318
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 367 237	6 160		1 373 397
Installations générales agencements aménagements divers	4 921	3 761		8 682
Matériel de bureau et informatique	31 183	1 339		32 522
Autres immobilisations corporelles	2 750	2 627		5 377
TOTAL	1 518 744	22 550.94		1 541 295
TOTAL GENERAL	1 523 040	22 550.94		1 545 591

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 664.00				
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 159.94				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 761.00				
Matériel de bureau informatique	1 339.00				
Autres immobilisations corporelles	2 627.00				
TOTAL	22 550.94				
TOTAL GENERAL	22 550.94				

Ecole Jules Richard
75019 Paris

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Report à nouveau	115 034-	345 674-				0		460 708-
Excédent ou déficit de l'exercice	345 674-	345 674				162 113-		162 113-
TOTAL	460 708-					162 113-		622 821-

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hars & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

Ecole Jules Richard
75019 Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Affectation Résultats et retraitement	Montant fin d'exercice
litiges	55 846.80				55 846.80
autres provisions pour risques et charges	14 364.85		4 531.85		9 833.00
TOTAL	70 211.65		4 531.85		65 679.80

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Affectation Résultats et retraitement	Montant fin d'exercice
sur immobilisations corporelles	17 162.74		17 162.74		
sur autres immobilisations financières	5 730.04		5 730.04		
sur comptes clients	83 052.56	1 801.00	74 626.08		10 227.48
autres provisions pour dépréciation	4 037.84		4 037.84		
TOTAL	109 983.18	1 801.00	101 556.70		10 227.48
TOTAL GENERAL	180 194.83	1 801.00	106 088.55		75 907.28
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 801.00	100 358.51		
financières			5 730.04		

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 24 12

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 714	0	2 714
Clients douteux ou litigieux	10 227	10 227	
Autres créances clients	133 632	133 632	
Personnel et comptes rattachés	72	72	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 127	2 127	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	9 833	9 833	
Divers état et autres collectivités publiques	125 747	125 747	
Débiteurs divers	65 597	65 597	
Charges constatées d'avance	18 390	18 390	
TOTAL	368 340	365 626	2 714
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 730		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	580	580		
Fournisseurs et comptes rattachés	110 379	110 379		
Personnel et comptes rattachés	2 863	2 863		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 252	32 252		
Autres impôts taxes et assimilés	6 092	6 092		
Autres dettes	699 964	104 964	595 000	
Produits constatés d'avance	172 625	172 625		
TOTAL	1 024 756	429 756	595 000	

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67330 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	160 717
Disponibilités	1
Total	160 718

Ecole Jules Richard
75019 Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir et avoirs non reçus	32 772
Organismes sociaux - IJSS	2 199
Subventions à recevoir	125 746
Placements - Intérêts courus à recevoir	1
Total	160 718

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 529
Dettes fiscales et sociales	4 527
Total	47 055

Ecole Jules Richard
75019 Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	42 529
Provision CP	3 226
Etat - autres charges à payer	1 300
Total	47 055

Charges et produits constatés d'avance



Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 390
Total	18 390
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	172 625
Total	172 625

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Diverses charges d'exploitation	18 390		
Total	18 390		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA - Subventions	3 094		
PCA - Frais d'inscrip°/restauration scolaire	168 616		
PCA - Divers produits des activités annexes	915		
Total	172 625		

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Hans & Associés
Audit
2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

et Volontariat associatif :

Dans le cadre de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que les avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association se sont élevés à 0 €.

Le Président de l'association est bénévole et n'a pas perçu à ce titre, ni rémunération, ni avantage en nature.

Effectif moyen

En 2025, l'effectif moyen est de 9 salariés.
La ventilation par statut n'est pas disponible.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Charges financières	Produits financiers
Total	5 730	1

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 940 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 940 euros ;
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.



- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
		10 602
Engagement total		10 602

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'actualisation : 3,96%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de charges sociales et fiscales retenu : 50%

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Néant.